

Cher cliente, cher client,

la Mittelbrandenburgische Sparkasse (MBS) vous souhaite cordialement la bienvenue. La MBS est l'établissement financier régional des districts de Potsdam, Brandebourg (sur-la-Havel), Potsdam-Mittelmark, Havelland, Oberhavel, Teltow-Fläming et Dahme-Spreewald. Nous sommes toujours près de chez vous grâce à nos 150 agences et à notre site www.mbs.de, disponible à toute heure. Les conseiller(ère)s de nos agences sont des professionnels formés aux services financiers régis par le droit allemand.

Nous vous offrons une multitude de services : avec ses nombreuses fonctions, le **compte courant** est particulièrement important pour vous. **Vous ne pouvez l'utiliser que dans la limite du solde disponible.**

- Votre compte courant centralise vos rentrées et vos sorties d'argent. Ceci englobe vos paiements électroniques (virements, par exemple) ainsi que vos retraits ou dépôts d'espèces au distributeur ou au guichet. Les versements, virements et autres paiements ne peuvent avoir lieu que si votre compte est suffisamment provisionné.
- Pour que vous sachiez où vous en êtes, vous recevez des relevés imprimés. Ils retracent tous les mouvements effectués sur votre compte.
- Vous payez chaque mois des frais de tenue de compte et d'autres frais qui dépendent de l'intensité d'usage.
- Pour l'ouverture d'un compte courant, vous devez nous fournir des justificatifs. **Veillez noter que, pour des raisons légales, nos collaborateurs ne peuvent accepter que des justificatifs officiels. Si vous n'êtes pas en possession de ces documents, merci de vous adresser à votre ambassade ou à la mairie (Einwohnermeldeamt) de votre domicile.**

Informations importantes sur les fonctions de votre compte :

SparkassenCard :

- Pour les dépôts et les retraits au guichet ou au distributeur, vous recevez une SparkassenCard. Les retraits ne peuvent dépasser le solde disponible.

Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB) :

- Votre code confidentiel (PIN – Numéro d'identification personnel) vous permet de retirer des espèces sans frais à tous les distributeurs du réseau Sparkasse. Des frais peuvent être prélevés pour les retraits aux distributeurs d'autres banques. Le code PIN est également important si vous payez vos achats par carte dans les magasins.
- Ce code est strictement confidentiel. Il ne doit pas être transmis à d'autres personnes, et vous devez le conserver séparément de votre carte.
- Le distributeur délivre uniquement des billets.
- Nous avons représenté le fonctionnement du DAB sur le schéma ci-joint. Pour de plus amples informations sur son utilisation, veuillez vous adresser au personnel de votre agence.
- Si vous avez perdu votre carte, merci d'en informer immédiatement votre agence. Vous pouvez faire opposition gratuitement et 24 heures sur 24 en composant le numéro 116 116 en Allemagne.

IBAN :

Le paiement sans espèces vous permet de recevoir et d'émettre des virements. Pour ce, vous avez besoin du numéro IBAN (International Bank Account Number) qui figure au dos de votre SparkassenCard. Communiquez ce numéro à tous vos partenaires, comme par exemple votre employeur, le Jobcenter (agence de l'emploi) et d'autres entités publiques. Votre numéro de compte est inclus dans l'IBAN.

Virements SEPA :

Les virements vous permettent de payer sans espèces des factures et autres montants ponctuels. Quand vous transmettez un ordre de virement à la MBS (en remplissant un ordre de virement SEPA pré-imprimé ou via les services de banque en ligne), le montant indiqué est crédité sur le compte du bénéficiaire et débité de votre compte.

Virement permanent :

Lorsque vous passez un ordre de virement permanent, la MBS vire une certaine somme au bénéficiaire à intervalles réguliers. Vous spécifiez le montant et la fréquence du virement, ainsi que la date à laquelle il doit avoir lieu. Ce type de virement convient pour payer des montants récurrents, tels qu'un loyer par exemple.

Prélèvement SEPA :

Par un ordre de prélèvement, vous autorisez le bénéficiaire à débiter de votre compte la somme due de façon ponctuelle ou récurrente, par exemple la facture téléphonique. Très important : veillez à ce que votre compte soit suffisamment provisionné pour ce type d'opérations.

Informations complémentaires :

Pour vous éviter de longues attentes, nous vous prions dans la mesure du possible de ne pas fréquenter nos agences les tout premiers jours du mois, mais de patienter un peu avant de venir nous voir. En effet, nos agences connaissent une forte affluence en début de mois.

Merci de nous informer si vous n'avez plus besoin de votre compte, en cas de déménagement dans une autre ville ou de départ à l'étranger. Vous pourrez dans ce cas clôturer votre compte sans aucun autre frais.

Si vous avez souscrit des contrats, avec un opérateur de télécommunications par exemple, veillez à ce que votre compte soit suffisamment provisionné pour faire face à vos engagements. Dans le cas contraire, vous vous exposez à payer des frais élevés et à la clôture de votre compte. Il ne serait alors plus possible d'en ouvrir un nouveau.

Ces informations sont fournies à titre indicatif. Seule la convention de compte a valeur contraignante.